

chant à la culture du blé dans l'Ouest canadien ainsi que des différentes méthodes de vente auxquelles on a eu recours. L'honorable représentante de Grey-Bruce (Mlle Macphail) a dit tout à l'heure que l'Ouest avait contribué à éliminer la culture du blé des autres parties du Canada. Je crois que nous sommes tous d'accord sur ce point. C'est sur une île située à l'embouchure de la rivière Sainte-Croix, à l'origine même de la colonisation de l'Amérique septentrionale, que le premier blé canadien s'est récolté; à la suite de quoi cette culture s'est graduellement étendue vers l'Ouest. L'évolution de la culture du blé sur notre continent, tant au nord qu'au sud de la frontière des Etats-Unis, a suivi une marche est-ouest. Il fut un temps, paraît-il, où l'Est canadien cultivait même le blé de printemps, et ce avec grand succès. Plus tard, on y cultivait le blé d'hiver ou blé d'automne et cette culture est encore profitable dans la région.

Quand s'ouvrirent les plaines de l'Ouest, des deux côtés de la frontière, l'on cultiva dans ces parages une autre variété de blé, surtout dans les régions septentrionales. Le blé n° 1 du Nord-Manitoba ou autres variétés semblables cultivées aux Etats-Unis ne se cultivent que dans les trois provinces de l'Ouest ou dans les Etats situés immédiatement au sud de la frontière américaine. Nous parlons du milliard de boisseaux de blé produits l'an dernier aux Etats-Unis, mais sur ce chiffre, paraît-il, le blé de printemps ne compte que pour 225 ou 250 millions de boisseaux. Ce point est à retenir lorsqu'il s'agit de la culture du froment dans l'Ouest.

Encore une fois, lorsqu'après avoir ouvert les plaines de l'Ouest nous commençâmes à produire du blé sur des terres d'une valeur bien inférieure au début à celle des terres à blé de l'Est canadien, les agriculteurs de l'Est qui avaient assuré leur propre subsistance en se livrant à cette culture furent forcés d'abandonner la partie à leurs frères de l'Ouest qui cultivèrent les variétés panifiables. Le blé cultivé aujourd'hui dans l'Ontario et le Québec est affecté en grande partie à la fabrication de la farine à pâtisserie ou à biscuit. Une très faible proportion, sauf aux fins de mélange, sert à faire le pain. Les cultivateurs de l'Ouest ont supplanté ceux des autres parties du Canada en ce qui concerne la production de blé panifiable.

N'oublions pas non plus que plusieurs pays produisent du blé pour l'exportation. Trois d'entre eux, l'Australie, les Etats-Unis et l'Argentine en exportent actuellement des quantités massives. Ces jours derniers, nous avons entendu parler d'une conférence qui a eu lieu à Londres il y a quelques semaines. On se le rappellera, d'après les journaux, c'est précisément cette question qui déterminera les mesures que certains de ces pays, tout au

moins, se proposent de prendre comme résultat des ententes conclues à la suite de cette conférence sur les niveaux des prix, le contingentement ou quoi que ce soit se rattachant à la production du blé. En 1933, l'un des plus grands pays producteurs de blé, l'Argentine, se mit en travers d'une entente qui était sur le point de se conclure comme résultat d'une conférence tenue à Londres en vue de réglementer la production fromentière des grands pays exportateurs. L'Argentine refusa de souscrire aux conditions de cette entente et ne voulut pas y apposer sa signature.

On me dit que les représentants de l'Argentine à la conférence tenue à Londres récemment firent observer que leur pays pouvait produire du blé à un certain coût et que, pour cette raison, ils allaient vendre ce blé en fonction de ce coût. Après tout, c'est ce que nous avons toujours prétendu nous-mêmes. Nous nous sommes toujours appliqués à écouler sur le marché qui s'offrait les produits agricoles que nous pouvions produire à un certain coût. C'est l'attitude que prit l'Argentine en 1933 et c'est celle qu'elle envisage encore apparemment.

Il s'agit donc pour nous de faire face à l'attitude que prendront les grands pays consommateurs. La production alimentaire n'occupe que 5 ou 6 p. 100 de la population en Grande-Bretagne, ce qui veut dire que les consommateurs sont dans la proportion de 95 p. 100. La métropole se voit donc obligée de décider si elle est disposée à payer un produit plus cher qu'elle ne peut l'obtenir ailleurs. Si l'on tient compte des particularités de la nature humaine, on doit conclure que les grandes collectivités consommatrices, la Grande-Bretagne par exemple, ont tendance, en général, à s'approvisionner de produits alimentaires sur les marchés où ces denrées se vendent le moins cher. Cette vérité doit influencer plus ou moins sur la politique que nous formulerons au Canada, à l'égard de notre blé. Comme il est tout près de six heures, je préfère renvoyer à plus tard la suite de mes observations sur ce sujet.

L'hon. C. H. CAHAN: C'est à la fin de 1935 que je suis allé en Argentine pour la dernière fois. Dans les hôtels et les habitations particulières, j'ai alors mangé du pain fait de blé argentin. Sans vouloir déprécier le froment canadien, la vérité me force à avouer que je n'ai jamais mangé de meilleur pain. De retour au Canada, je fis part de cette constatation à un homme encore plus âgé que moi. Le pain argentin, lui dis-je, m'a paru meilleur que celui que je trouve dans les boulangeries de Montréal. Il me répondit: "Vous rappelez-vous le pain que cuisait votre mère? Le blé servant à la confection du pain, dans l'Est canadien, est un blé mou. Or, vous avez pris l'habitude du

[L'hon. M. Gardiner]